



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE D'AUDERGHEM

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents Jean-Claude Vitoux, *Président* ;
Christophe Magdalijs, *Bourgmestre f.f.* ;
Alain Lefebvre, Bruno Collard, Jeannine Crucifix, Christian Coppens, Valérie Cops, Pascale Despineto, Dirk Hoomaert, *Échevin(e)s* ;
Didier Gosuin, Bernard Noel, Véronique Jamouille, Jacqueline Fravezzi, Véronique Artus, Vincent Molenberg, Eloïse Defosset, Elise Willame, Muriel Koch, Florence Couldrey, Marc Vandame, Didier Molders, Suat Kuraoglu, Christian Grétry, Frédéric Lambin, André Decourrière, Vanessa Rigodanzo, Carinne Lenoir, Iliassou Amadou Moumouni, *Conseillers communaux* ;
Etienne Schoonbroodt, *Secrétaire communal*.

Excusés Sophie de Vos, *Échevin(e)* ;
Isabelle Désir, Annick Sommer, *Conseillers communaux*.

Séance du 23.06.16

#Objet : Compte budgétaire de l'exercice 2015 - Arrêt provisoire#

Séance publique

Recette

Le Conseil,

Vu la loi communale, les articles 96, 99 par.2, 242 et 244;

Conformément aux articles 73, 75 et 78 de l'Arrêté Royal du 2 août 1990 portant le règlement général de la comptabilité communale;

DECIDE:

d'approuver le compte communal pour l'exercice 2015 ainsi que ses annexes.

La présente délibération ainsi que les pièces justificatives seront transmises en quintuple à Monsieur le Ministre Président chargé pour l'Arrondissement Administratif de Bruxelles-Capitale.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

28 votants : 28 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Etienne Schoonbroodt

Le Président,
(s) Jean-Claude Vitoux

POUR EXTRAIT CONFORME

Auderghem, le 23 juin 2016

Le Secrétaire communal,
Par délégation,
Le chef de service

Le Bourgmestre f.f.,

Fred Prévost

Christophe Magdalijns